

Rapport Moral de l'année 2018

« C'est seulement par l'entraide et les concessions mutuelles qu'un groupe peut trouver sa pleine harmonie et réaliser des progrès sérieux. »

-Jigoro Kano.

Monsieur le Président du Conseil Général
Monsieur le Président du Conseil Régional
Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale
Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,
Mesdames Messieurs les Professeurs Principaux,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur, Chers amis,

La troisième année de mon mandat s'achève en continuant la tâche ardue de redresser les finances de la ligue.

Notre situation financière commence à s'éclaircir même si elle est toujours ponctuée de zones d'ombres. A ce jour, nous avons remboursé 30.000,00€ sur les 60.000,00€ prêtés par notre fédération. Des dettes clients sont toujours en suspens, le tribunal a été saisi, certains dossiers ont été déboutés, d'autres ont été mis dans la main d'un huissier.

Suite aux déboires avec le logiciel en ligne de la fédération, il a été décidé lors de notre dernière assemblée générale, que la ligue ferait l'acquisition d'un logiciel de comptabilité. En décembre 2018 une formation à ce logiciel a été mise en place pour Mme Ethève et Mme VIRAMA-LATCHOUMY Erika mais la prise en main de ce logiciel a demandé un certain temps. De plus, le planning de formation a été perturbé par le mouvement social « les gilets jaunes », ce qui nous a amené comme l'année dernière à repousser notre assemblée générale en septembre.

Le nombre de licence a encore baissé de 190 adhérents ; cette déperdition est générale mais serait due en partie à la politique de recrutement que pratique la FSGT Judo auprès de certain club, les incitant à ne licencier que les compétiteurs à la FFJDA, sachant que les professeurs qui interviennent ont été formés par la ligue via l'IRFEJJ, que faire ? Ces agissements sont remontés à la FFJDA.

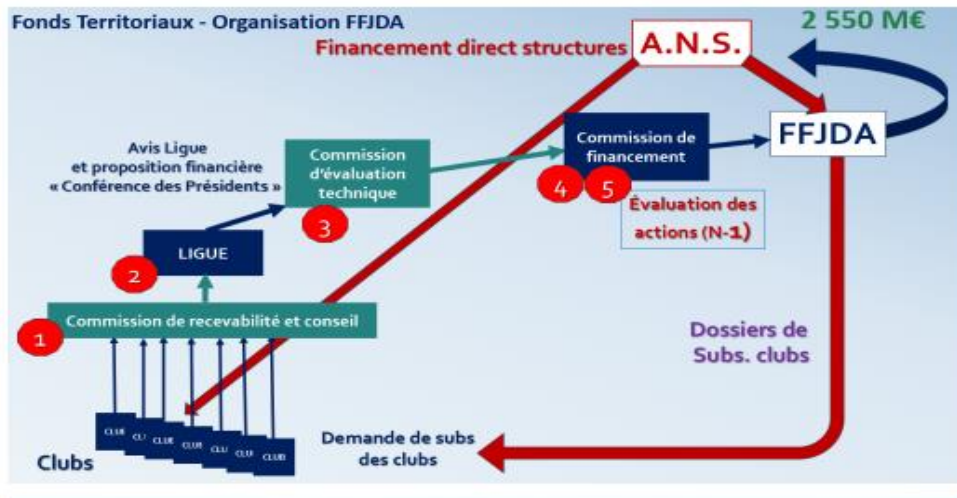
Quatre clubs ont été fermés (Dojo Huang, JC Saint André, JC Ste Rose et Saint Pierre Judo) ; contre une seule création : le Judo Club de Grand Bois.

Je demanderai comme l'année dernière aux clubs d'être vigilants à ce sujet et de ne pas succomber aux chants des sirènes. Une perte du nombre licences va encore réduire notre budget et comme vous le savez l'aide fédérale est calculée au prorata du nombre de licences. Je rappelle que 30% de cette aide repart en direction des clubs à travers l'aide aux championnats de France.

Rapport Moral de l'année 2018

Comme vous le savez les subventions CNDS n'existe plus, sauf sur le secteur de l'emploi, en ce qui concerne le judo, et sont remplacées par l'ANS (l'Agence Nationale des Sports) ; cette décision a été prise en avril 2019. La FFJDA fait partie des fédérations qui a pris en charge de gérer l'enveloppe attribuée et de fixer les actions subventionnables.

LES ETAPES DANS LE CIRCUIT ADMINISTRATIF



Concernant les étapes 1 et 2 « avis de la ligue de judo », j'ai refusé que La ligue de judo gère cela. Un courrier a été envoyé dans ce sens au secrétariat général de la Fédération, et il a été décidé que pour La Réunion les dossiers de recevabilités seront effectués directement par la commission d'évaluation.

La ligue de judo a constitué une action envers les clubs, ayant pour objectif de les aider à constituer des demandes de subventions. En effet on a constaté que seulement 13 clubs ont fait une demande sur les 35 clubs actifs ; une permanence sera mise en place début octobre 2019 envers les clubs demandeurs.

L'année 2018 a été couronnée par des résultats sportifs au niveau national avec les 2 médailles de bronze au championnat de France minimes: Viroleau Lucie et Baillif Ethan, ainsi que les titres de championne de France cadette, Vice championne de France Juniors et championne d'Europe cadette pour Léa Fontaine qui a intégré le pôle France de Strasbourg et l'équipe de France. Nous lui souhaitons une longue carrière.

Au nom du judo réunionnais, je tiens à remercier la Fédération Française de Judo, la mairie de Saint Denis, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la DJSCS qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Enfin je remercie les clubs et en particulier ceux qui ont porté l'organisation des compétitions ligue dans leur ville de manière exemplaire. Un grand merci à toute l'équipe de l'ETR : le Sportif, la CORG, l'IRFEJJ, le corps arbitral et les commissaires sportifs pour leur implication de tout instant sans oublier mon comité directeur pour son dévouement.

Mesdames et messieurs je vous remercie de votre écoute.

Bernard LATERRIERE
Président de la ligue de Judo de La Réunion